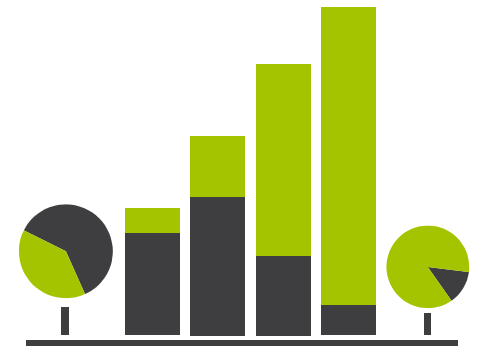




XV^E SOMMET
DE la francophonie

CEHD



Centre d'Etudes en Habitat **Durable**

LOGEMENT, DROIT DES FEMMES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

**RESEAU HABITAT ET FRANCOPHONIE
SÉMINAIRE DU 16 OCTOBRE 2014
DAKAR - SÉNÉGAL**

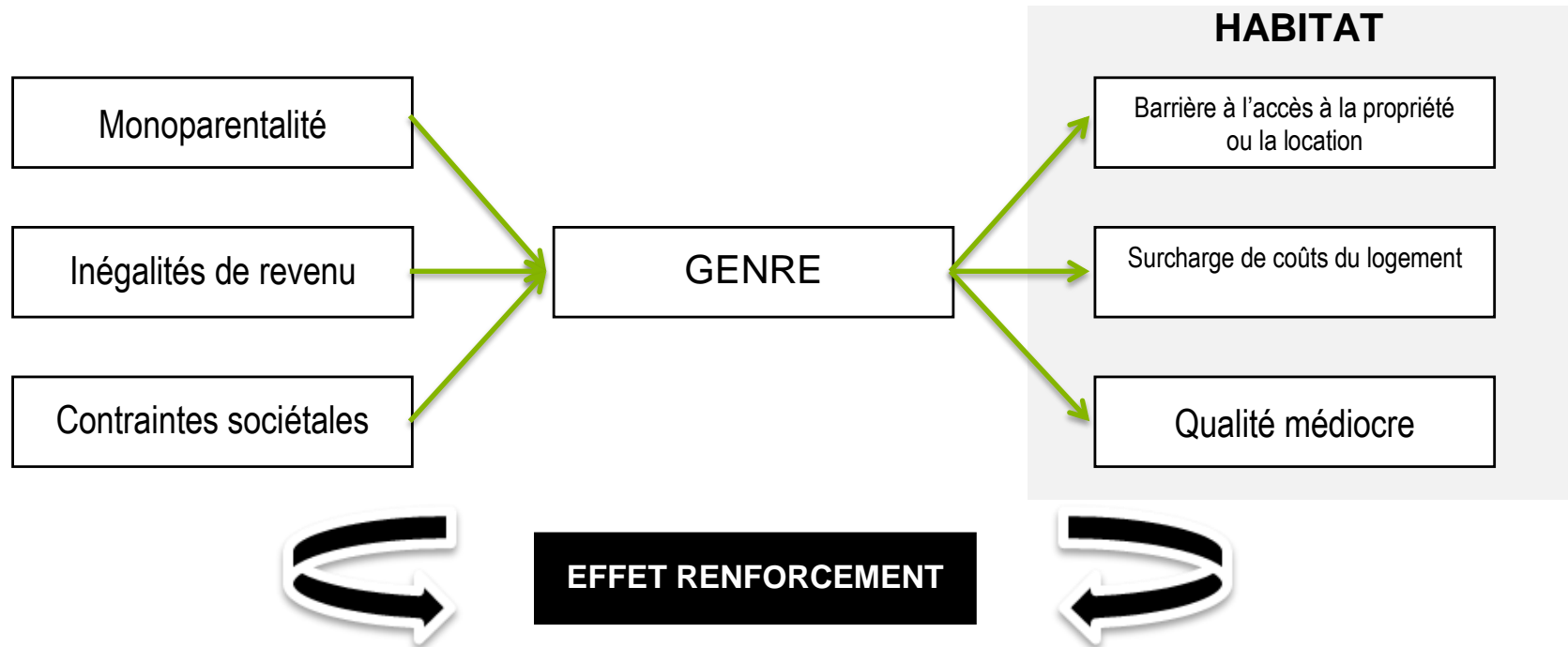
Les conditions d'habitat des femmes en Europe francophone : panorama des principaux résultats de recherche

Dr. Sébastien PRADELLA

Directeur, Centre d'Etudes en Habitat Durable (Belgique)

Maître de conférences, Université Catholique de Louvain (Belgique)

- En Europe, une part de la **population féminine est désavantagée en matière d'habitat** par rapport à la population masculine.
- Habitat est une *condition sine qua non* de l'objectif fixé par le sommet OIF 2014.
- Problème alarmant dans les pays francophones du Nord → Besoin de coopération pour prendre conscience du problème.



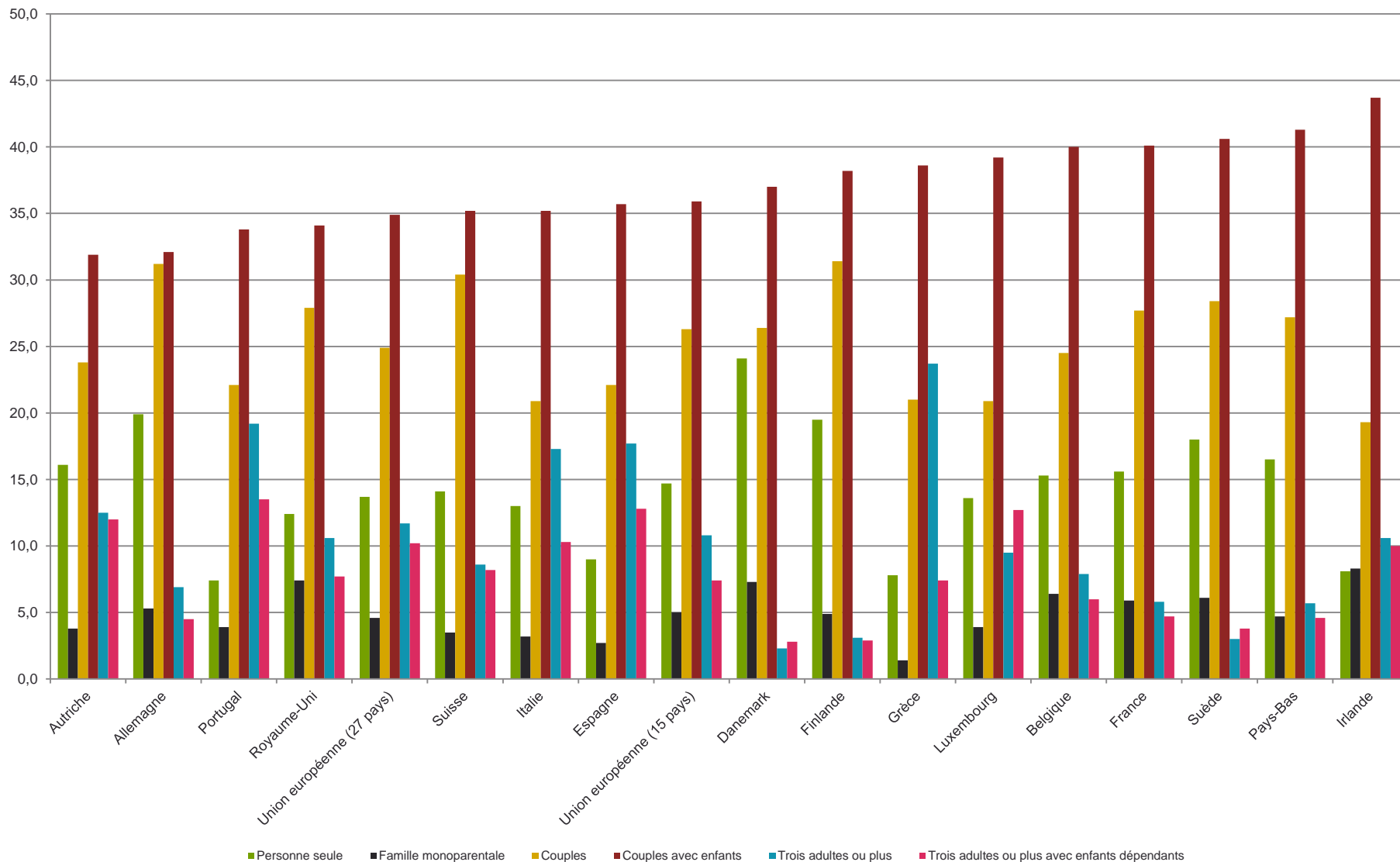
→ Rompre le cercle vicieux !

Les conditions d'habitat des femmes à travers la situation des ménages d'une seule personne

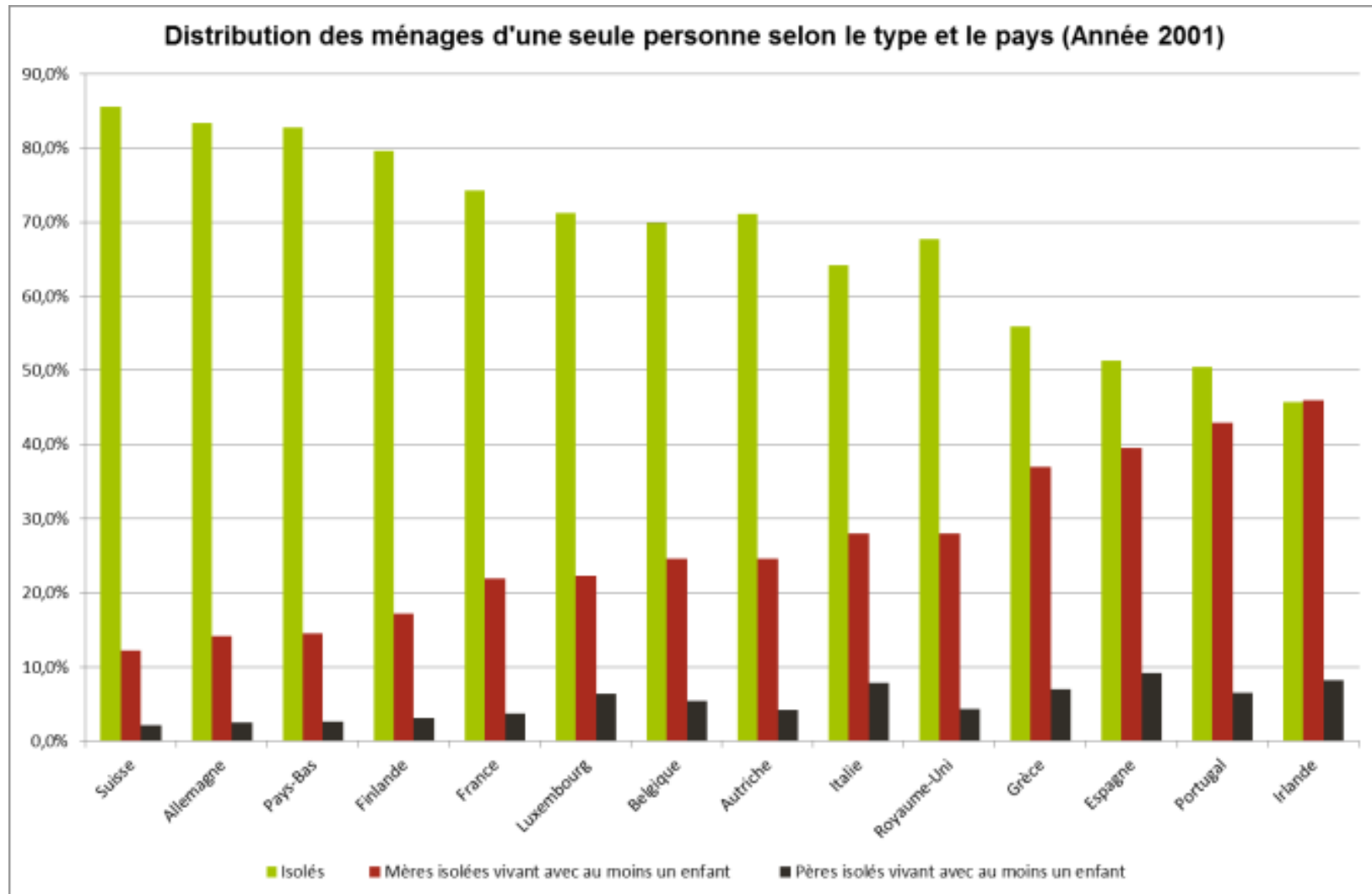
Quelles sont les femmes les plus vulnérables face au logement?

De plus en plus de personnes vivant seules

Distribution de la population par type de ménage et par pays (Année 2012)



La monoparentalité et les femmes



***Les femmes propriétaires de leur
logement, un statut indissociable du
type de ménage***

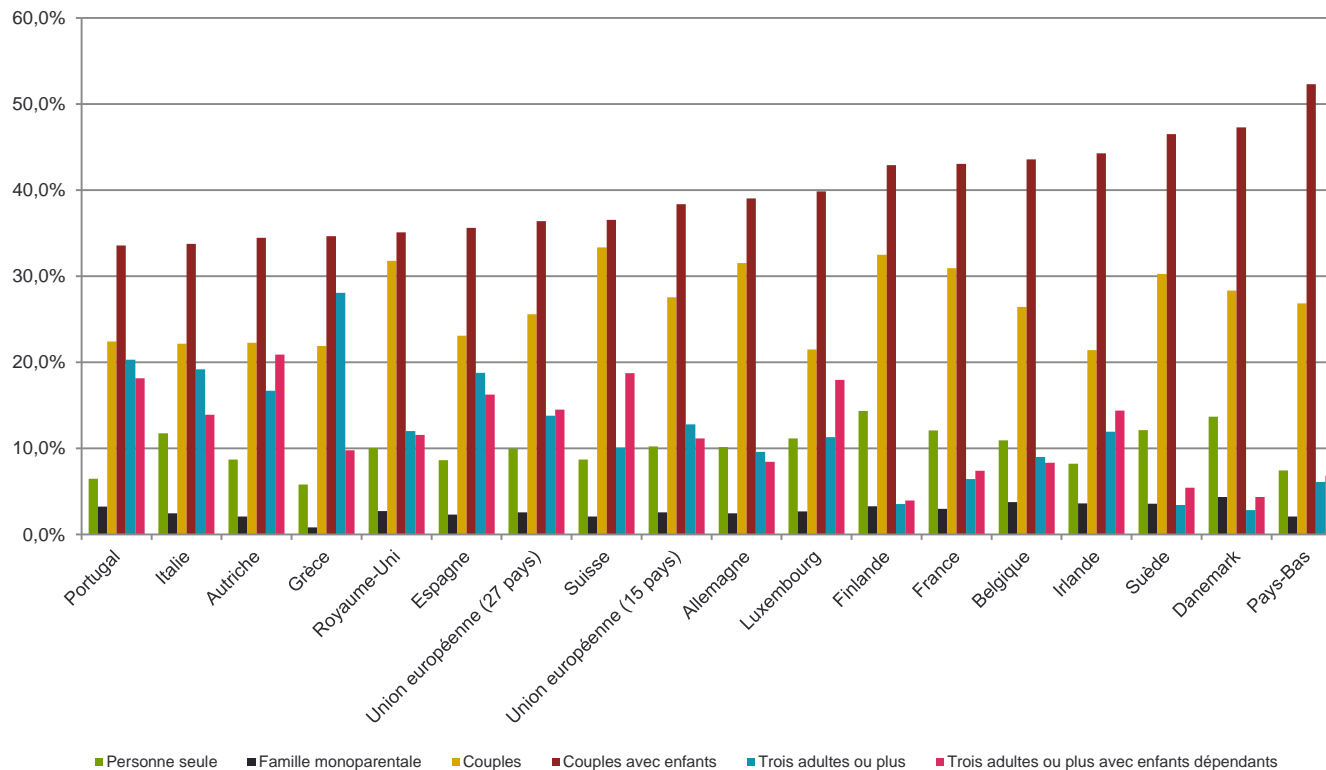
Quand les femmes sont-elles propriétaires ?

- La situation de couple permet d'accéder plus fréquemment au statut de propriétaires tant pour les hommes que pour les femmes.

La propriété inaccessible pour les familles monoparentales

- Les familles monoparentales et les personnes isolées sont moins représentées dans le groupe des propriétaires.

Distribution de la population ayant le statut de propriétaire par type de ménages et par pays (Année 2012)



- Une particularité : Plus d'une femme seule sur deux est propriétaire en France (53,3%) et en Belgique (55,6%) ; au Luxembourg, il y a plus deux femmes seules sur trois (68,1%) ayant le statut de propriétaires.
- Une explication : le vieillissement de la population et le veuvage.

Femmes âgées propriétaires

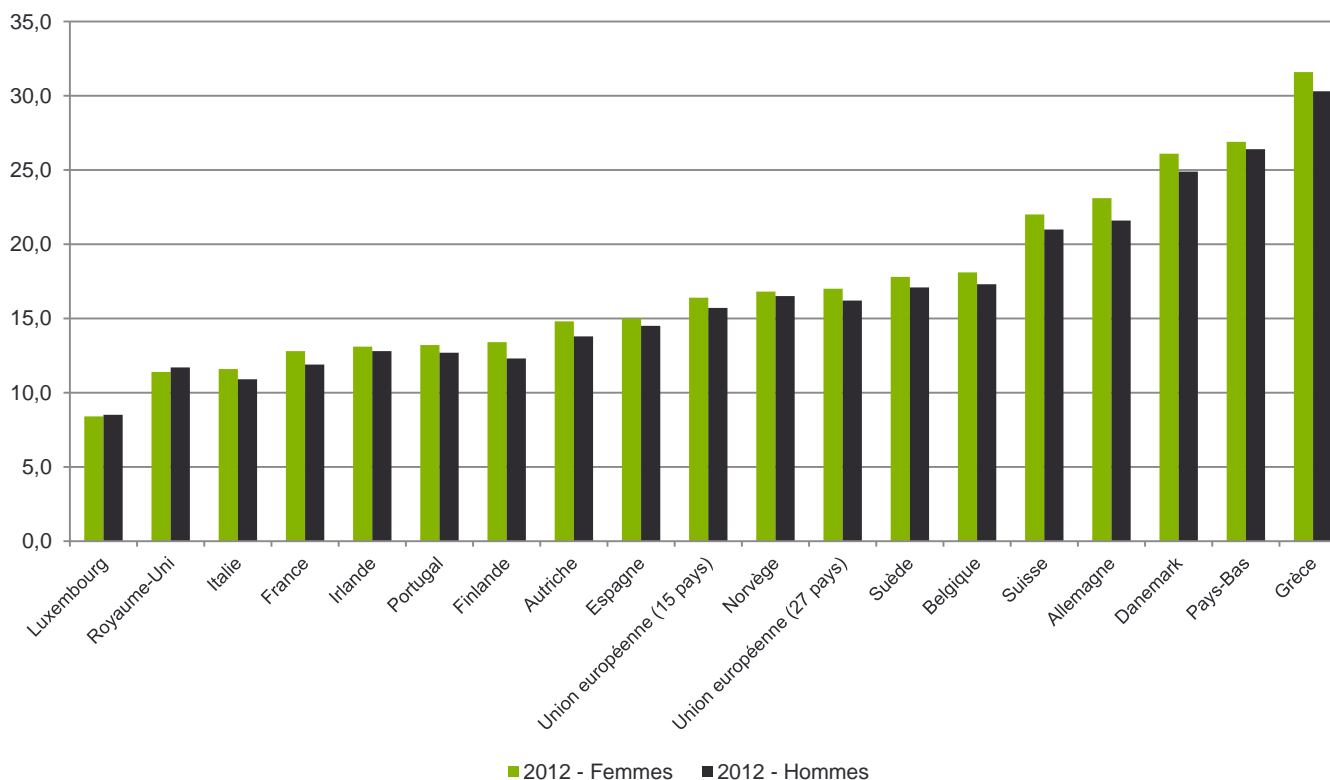
- Difficultés de gestion du logement (entretien, travaux, coûts)
- Détérioration de leurs conditions d'habitat sur le long terme.

L'effort supplémentaire des femmes pour financer les coûts du logement

Combien doivent dépenser les femmes pour
se loger?

- **L'inégalité des revenus disponibles entre hommes et femmes** est une réalité démontrée dans l'ensemble des pays européens francophones. Elle se renforce lorsque les femmes doivent financer l'acquisition ou la location de leurs logements.

Taux d'effort médian pour le logement des ménages représenté par pays et par sexe
(Année 2012) (en %)



- La part de la population féminine vivant dans des ménages qui **supportent une charge de coûts du logement de 40% ou plus de leur budget** est supérieure à la part de la population masculine.
- **Avant tout un problème d'inégalités sociales!**

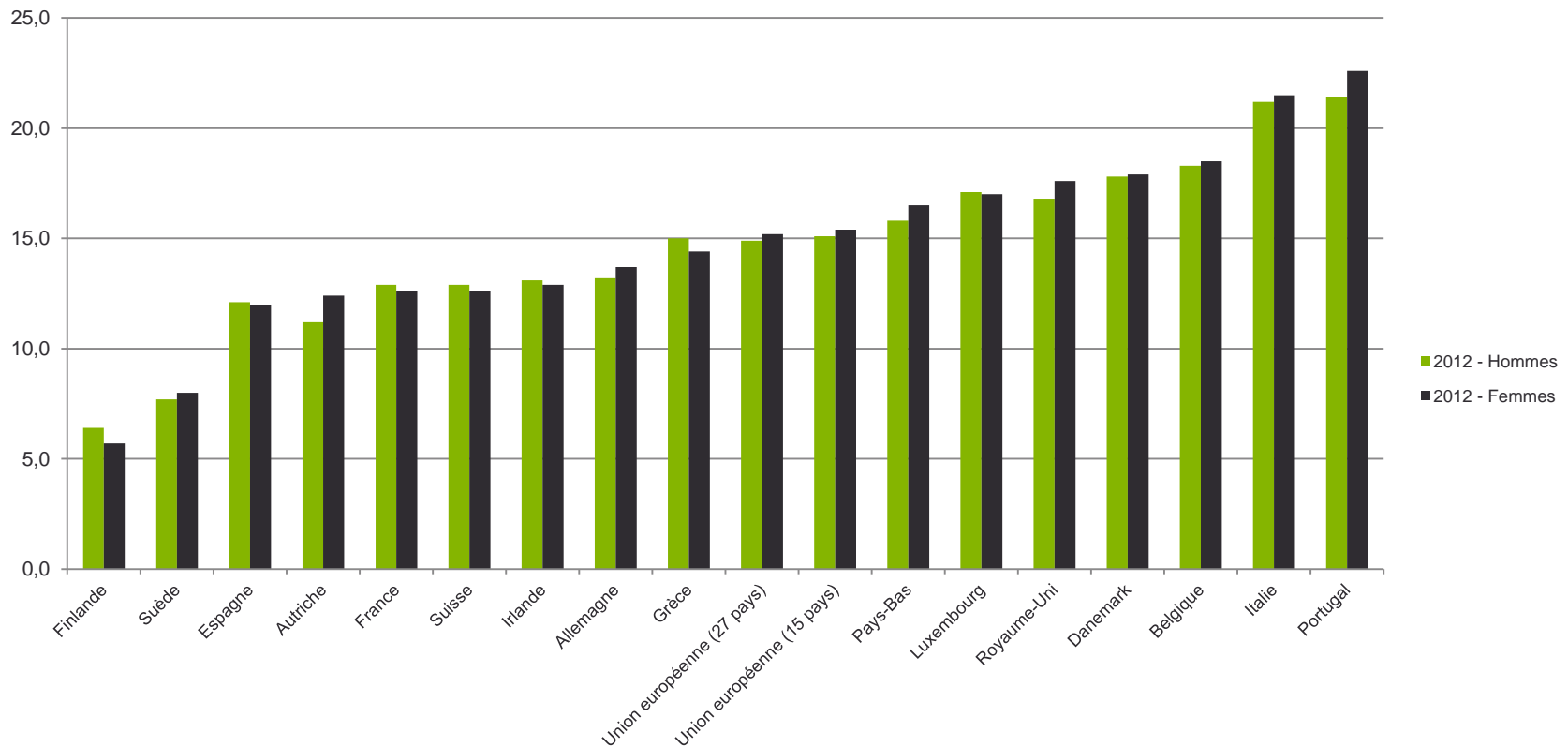
*Le % de ménages en **surcharge de coût de logement** est variables d'un pays européen à un autre en raison des systèmes nationaux plus ou moins redistributifs pour l'habitat (centré ou non sur la propriété, niveau de revenu global, etc.).*

***Les femmes (... et les hommes)
frappé(e)s diversement selon les pays
par la qualité médiocre de l'habitat***

Insalubrité, un problème partagé entre hommes et femmes

- L'habitat médiocre et humide touche tant les femmes que les hommes mais très inégalement entre pays francophones.

Part de la population totale vivant dans un logement avec des facteurs d'humidité représentée par pays et par sexe (Année 2012)



- Les défauts d'équipements sanitaires dans l'habitat concernent tant les femmes que les hommes

Quelques commentaires

- Les politiques de lutte contre l'insalubrité ont été une priorité dans de nombreux pays. Aujourd'hui, c'est un problème circonscrit tant pour les hommes que les femmes.
- Les différences entre hommes et femmes se font sans doute aujourd'hui dans **les critères de confort** (performance énergétique, superficie disponible, équipements et facilités du logement, etc.) du logement.

Conclusion

SORT COMMUN DES PAYS FRANCOPHONES



- **Diminuer la surcharge des coûts du logement** pour les familles monoparentales et les femmes seules.
- **Améliorer l'accès à la propriété** pour ce groupe de femmes trop exclues de ce statut d'occupation.
- Réduire les disparités entre pays en **développant des systèmes de production solidaire spécifique du logement** (logement communautaire, prêt hypothécaire avec garanties pour les femmes et hébergement avec accompagnement social spécifique).

Merci de votre attention